



DECISION N° DEC 24.080/DN

**TARIFS 2025 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE
APPLICABLES AU 1 ER JANVIER 2025**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n°24.090/N en date du 17 décembre 2024, portant sur le règlement intérieur du parc de stationnement du théâtre de la Vallée de l'Yerres,

VU la délibération n°24.091/DN en date du 17 décembre 2024, portant sur la tarification du parc de stationnement du théâtre de la Vallée de l'Yerres,

VU la décision n°24.012/DN en date du 19 janvier 2024, portant sur les tarifs du Département de la Police Municipale, applicables au 1^{er} avril 2024,

VU l'arrêté n°24.482/K en date du 15 novembre 2024 portant délégation de signature provisoire consentie à Monsieur Eric ADAM, Deuxième Adjoint en l'absence de M. le Maire et de Madame RAGOT, Première Adjointe, pour la période du 27 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclus,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'établir les nouveaux tarifs relatifs au stationnement payant sur la commune de Brunoy à compter du 1^{er} janvier 2025,

DECIDE

ARTICLE 1: DE FIXER les tarifs du Département de la Police Municipale, selon les tableaux ci-dessous, applicables au 1^{er} janvier 2025 :

TARIFS STATIONNEMENT ET FORFAIT POST STATIONNEMENT	ZONE VERTE	ZONE ORANGE
Période de gratuité :	Entre 18h00 et 08h00, entre 12h00 et 14h00 du lundi au samedi Dimanche et jours fériés Fixée à 60 minutes par jour et par véhicule	Entre 18h00 e 08h00, entre 12h00 et 14h00 du lundi au samedi Dimanche et jours fériés Fixée à 60 minutes par jour et par véhicule

DECISION N° DEC 24.080/DN

**OBJET : TARIFS 2025 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE APPLICABLES AU
1^{ER} JANVIER 2025**

Tarifs visiteurs : Centre-ville - Montaigne –Donjon		
1 heure	1.35 €	1.35 €
2 heures	3.10€	3.10€
3 heures	17.50€	17.50€
4 heures	25.75€	25.75€

Zone verte : Parkings Donjon – Montaigne

Zone Orange : Horodateurs hyper-centre

TARIFS STATIONNEMENT ET FORFAIT POST STATIONNEMENT	ZONE VERTE	ZONE ORANGE
Forfait Post Stationnement	35€	35€
<u>Abonnement Parkings Donjon- Montaigne</u>		
Trimestriel	90€	

PARKING THEATRE DU VAL D'YERRES TARIFS DES USAGERS HORAIRES 2025	
<u>Durée</u>	<u>Prix</u>
30 minutes	0 €
1 h	0 €
1h30	0 €
2h00	3,80 €
3h00	5,20 €
4h00	9,80 €
5h00	13,50 €
6h00	17,50 €
12h00	37,50 €
24h00	69,50 €
Week-end (du vendredi soir à minuit au dimanche soir à minuit.)	Gratuit

DECISION N° DEC 24.080/DN

**OBJET : TARIFS 2025 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE APPLICABLES AU
1^{ER} JANVIER 2025**

ARTICLE 2: Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 3: Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 31 décembre 2024

Pour le Maire,
par délégation,
L'Adjoint au Maire

Eric ADAM



Acte publié sur le site de la Ville le : 31/12/2024

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision

Numéro attribué à l'acte : DEC 24.080/DN

Objet de l'acte : TARIFS 2025 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE APPLICABLES AU 1
ER JANVIER 2025

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20241231-BRU_AR_24357_1-AR

Date de l'acte : 31/12/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24357_1

Date de réception en Préfecture : 31 décembre 2024